

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 29 juillet 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

8%

Le maintien du taux directeur de la BCT

Tunisie

La BCT maintient son taux directeur inchangé à 8%

Dans un [communiqué](#) publié ce mercredi, la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a annoncé le maintien de son taux directeur à 8%. Cette décision est justifiée par l'évolution de l'inflation encore dynamique avec une légère remontée à 7,3% en juin 2024 (contre 7,2% en mai) tirée par la hausse des prix alimentaires, même si la tendance de derniers mois est orientée à la baisse depuis février 2023 (10,3%).

Concernant le secteur bancaire, la BCT a indiqué que le ralentissement des crédits à l'économie observé en 2023 s'était poursuivi au premier semestre 2024, principalement pour les crédits accordés aux particuliers et aux PME. En revanche, les dépôts ont continué de croître au rythme moyen de 8%, similaire à celui des années précédentes. Si cette bonne tenue de la collecte des dépôts contribue à maintenir la liquidité du secteur, le ralentissement du crédit pourrait affecter les résultats financiers des banques.

La Banque centrale a également précisé que le secteur bancaire restait solide, avec un ratio de solvabilité globale supérieur à 14%. Cependant, elle a insisté sur la nécessité d'apporter rapidement des ajustements pour aligner le cadre prudentiel sur les

normes internationales et intégrer les considérations environnementales dans la gouvernance et les pratiques de financement bancaire.

Le parlement tunisien approuve le prêt de la Banque mondiale (BIRD) de 203 M EUR pour le financement du projet « Corridor de développement économique de Tunisie »

L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a [approuvé](#) ce jeudi le projet de loi relatif à un prêt de 203 M EUR (soit 681 M TND et 220 M USD) accordée par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) à la Tunisie. Les modalités de ce prêt prévoient un remboursement sur 21 ans, avec une période de grâce de 8,5 ans et un taux d'intérêt variable. Conclu en mars dernier, ce financement est destiné à soutenir le projet de « Corridor de Développement Économique de Tunisie », qui concerne le doublement de la route nationale n°13 reliant Kasserine, Sidi Bouzid et Sfax. Le coût total du projet est estimé à 279 M USD, dont 220 M USD financé par la BIRD, 39 M USD par le budget de l'État tunisien, et 20 M USD par les bénéficiaires du projet. Il s'inscrit dans le cadre du programme des corridors économiques, qui vise à réduire les disparités économiques régionales en améliorant la qualité du transport routier et en facilitant l'accès au financement pour les PME le long du corridor.

Signature de six protocoles d'accord pour le développement de l'hydrogène vert avec plusieurs entreprises étrangères dont deux entreprises françaises

Ce lundi, la Tunisie a signé six nouveaux protocoles d'accord avec plusieurs entreprises étrangères pour la production d'hydrogène vert. La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Mme Fatima Thabet Chiboub et du Secrétaire d'État chargé de la Transition Énergétique, Ouael Chouchane. Les signataires privés sont les suivants : (i) l'entreprise belge « DEME Hyport » ; (ii) l'entreprise allemande « Abo Energy » ; (iii) la société britannique « Savannah Energy » ; (iv) un consortium composé du britanno-maltaise « TUNUR », du norvégien « Aker Horizons » et de l'autrichien « Verbund » ; (v) l'entreprise franco-irlandaise « Amarenco » avec la société jordanienne « H2 Global » ; et (vi) l'entreprise française « Hydrogène de France » (HDF Energy).

Ces accords viennent compléter les deux autres accords signés récemment, dont l'un avec TotalEnergies et s'inscrivent dans la stratégie nationale de la Tunisie pour le développement de l'hydrogène vert et de ses dérivés. En effet, le pays ambitionne de produire près de 8,3 M de tonnes (Mt) de H2V d'ici à 2050, dont 6,4 Mt destiné à l'export vers l'Europe et 1,9 Mt pour le marché domestique, principalement pour la fabrication d'ammoniac vert nécessaire à la fabrication d'engrais.

Rachat de l'entreprise « Les Ciments Jbel Oust » par le groupe chinois CNBM

Le groupe brésilien Votorantim Cimentos a annoncé, dans un [communiqué](#), la signature d'un accord avec le groupe China National Building Material (CNBM) pour la vente de l'entreprise « Les Ciments Jbel Oust », qui comprend la cimenterie « Ciments

Jbel Oust » et l'usine de granulat « Granulats Jbel Oust ». Bien que les détails de la transaction n'aient pas été rendus publics, celle-ci pourrait atteindre selon la presse 130 M USD, avec une possibilité d'ajustement allant jusqu'à 145 M USD en fonction des résultats financiers de l'entreprise à la date de clôture. Fondée en 1978, Les Ciments de Jbel Oust est aujourd'hui le deuxième plus grand fabricant de ciment en Tunisie, avec une capacité de production annuelle de 18 M de tonnes (Mt) de ciment et 1,5 Mt de granulats, et exporte une partie de sa production vers les marchés internationaux. Le groupe CNBM est une entreprise publique chinoise spécialisée dans la production de ciment, de gypse et de matériaux de construction. Il est le plus grand producteur de ciment et de plaques de plâtre en Chine. Plusieurs autres entreprises chinoises sont déjà établies en Tunisie, notamment dans le secteur des infrastructures (Sichuan Road and Bridge Group) et des télécommunications (Huawei).

Libye

La BCL adopte plusieurs initiatives pour l'inclusion financière en Libye et lance un service de paiement instantané

Le gouverneur de la Banque Centrale de Libye (BCL) a assisté ce lundi 29 juillet à une [réunion](#) au siège du groupe ABC (Arab Banking Corporation) à Londres. Cette rencontre a réuni les membres du Comité de pilotage du projet de Stratégie d'inclusion financière et de transformation numérique, ainsi que ceux du Conseil d'administration de la Société Moamalat (société libyenne de services financiers), des représentants de la Banque ABC et de la Société arabe de services financiers (AFS). Les discussions ont porté sur la stratégie de la BCL en matière d'inclusion financière, visant à accélérer l'adoption des paiements électroniques. Lors de cette réunion, la BCL a adopté huit initiatives relatives à l'accessibilité des services financiers, à l'open banking, à l'élaboration d'une réglementation conforme aux meilleures pratiques, et à la mise en place des paiements électroniques.

Peu après cette réunion, la BCL a annoncé dans un [communiqué](#) le lancement d'un service de paiement instantané, effectif à partir du jeudi 1^{er} août. Ce service permettra des transactions instantanées entre particuliers, commerçants et banques commerciales. Il s'agit de la première phase de mise en œuvre, assurée par les quatre principales banques commerciales du pays (Jumhouria Bank ; National Commercial Bank ; Sahara Bank et Wahada Bank.) Pour l'instant, le service sera limité à un nombre restreint d'utilisateurs.

La NOC signe un protocole d'accord avec l'entreprise algérienne Sonatrach pour le renforcement de la coopération dans le domaine du pétrole et du gaz

La National Oil Corporation (NOC) et la société publique algérienne Sonatrach ont signé ce jeudi un protocole d'accord (MoU) pour renforcer leur coopération dans le secteur du pétrole et du gaz. Cette signature a eu lieu lors d'une visite officielle de

responsables libyens en Algérie et s'inscrit dans une série de réunions visant à approfondir les relations bilatérales. La société Sonatrach est le plus grand producteur d'hydrocarbures en Afrique, spécialisée dans l'exploration, la production, le transport et la commercialisation de pétrole brut et de gaz naturel.

Cet accord prévoit la mise à disposition d'appareils et d'équipements nécessaires pour le forage et la maintenance des puits. Il inclut également le partage d'expertise et de technologie, ainsi que l'organisation de programmes de formation conjoints pour les employés du secteur. De plus, les deux sociétés envisagent une coopération dans l'exploration et le développement de nouveaux champs de pétrole et de gaz, ainsi que dans le domaine des énergies renouvelables afin de diversifier les sources d'énergie et d'améliorer la durabilité.

La compagnie aérienne Royal Jordanian annonce la reprise de ses vols vers la Libye à partir de septembre

Le directeur général de la compagnie aérienne nationale Royal Jordanian a annoncé ce mardi la reprise des vols à destination et en provenance de la Libye à partir de septembre 2024, mettant fin à une interruption de dix ans. En effet, la compagnie jordanienne avait suspendu ses opérations en Libye en 2014 à la suite du déclenchement du conflit armé sur le territoire. Cette décision de reprendre les activités est motivée par l'amélioration de l'environnement sécuritaire ainsi qu'à une visite concluante d'une délégation jordanienne en juillet dernier pour évaluer les équipements et les processus opérationnels de l'aéroport de Mitiga à Tripoli, et vérifier leur conformité avec les normes internationales. Les vols reprendront entre l'aéroport de Mitiga à Tripoli et l'aéroport international Reine Alia d'Amman, avec une fréquence initiale d'au moins trois vols hebdomadaires, avant d'envisager une montée en fréquence vers des vols quotidiens.

La reprise du transport aérien devrait dynamiser le tourisme et les voyages d'affaires entre les deux pays, mais aussi encourager d'autres compagnies aériennes internationales à rétablir leurs services avec la Libye. Pour rappel, Turkish Airlines a rétabli en mars dernier ses vols vers la Libye et Qatar Airways est toujours en discussion pour une reprise de ses services.

Signature d'un accord de coopération entre l'Union Générale des Chambres de Commerce Libyennes et la Chambre de commerce et de l'industrie de Russie

Le président de l'Union Générale des Chambres de Commerce libyennes Mohamed Al-Raied a rencontré le 18 juillet dernier le vice-président de la Chambre de commerce et de l'industrie de Russie Vladimir Padalko. À l'issue de cette rencontre, les deux organismes ont signé un accord visant à renforcer la coopération économique entre les deux pays. Dans le détail, cet accord prévoit : (i) l'intensification des relations professionnelles entre les deux organismes, les entreprises et les hommes d'affaires en Libye et en Russie ; (ii) le partage d'informations d'intérêt commun relatives à l'économie et au commerce extérieur des deux pays ; (iii) la fourniture d'une assistance pour l'organisation de forums, conférences et réunions dans les domaines de

l'économie et du commerce ; et (iv) le renforcement de la communication à travers des réunions régulières pour évaluer les mesures mises en place.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis
[Assia Farah Benbahria, Clara Bulteau](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : tunis@dgtresor.gouv.fr

Principaux indicateurs – dernières données disponibles

Indicateurs	Tunisie	Libye
Population	12 500 000 (2022)	6 850 000 (2022)
Croissance du PIB	+0,4% (2023) +0,2% (g.a.) (T1 2024)	10,2% FMI -1,7% BM (2023)
PIB par habitant	4 108 USD (2023)	7 327 USD (2022)
Taux de chômage	16,2% (T1 2024)	18,5% (2023)
Taux d'inflation annuel	7,3% (06/24) 9,3 % (2023)	3,4% (2023)
Taux d'intérêt directeur	8%	-
Balance commerciale	-17,1 Mds TND / -10,7% PIB (2023)	14,7 Mds USD / 35,5% PIB (2023)
Compte courant	-4,1 Mds TND / -2,6% PIB (2023)	7,06 Mds USD / 15,7% PIB (2023)
Réserves en devises	7,5 Mds USD (3,5 mois d'importation)	85,5 Mds USD (67,1 mois d'importations)
Taux de change	3,37 TND/EUR (28/03) 3,12 TND/USD (28/03)	4,8 LYD/USD 5,25 LYD/EUR
Dette publique	80,2% PIB (2023)	54,5% (2023)
Flux d'IDE entrants	2 385 M TND (2023)	-
Production de pétrole brut	31 100 b/j (2023)	1,2 M b/j (2023)

Tunisie : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dette du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	1,90%	7,40%	-3,50%	-	78,6%
BANQUE MONDIALE (04/24)	2,40%	8,0%	-2,40%	-5,60%	-
MINISTERE DES FINANCES (LF 2024)	2,10%	-	-	-6,60%	78,80%
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE (03/24)	-	7,00%	-	-	-

Libye : prévisions économiques pour 2024

	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde courant	Solde public en % du PIB	Dette du Trésor en % du PIB
FMI (04/24)	7,8%	2,9%	20,4%		
BANQUE MONDIALE (04/24)	4,8%	2,5%	26,3%	-0,1%	58,1%